

entreprises particulières n'ont pas encore reçu d'aide. Elles fonctionnent dans des domaines légèrement différents, mais tendent, il va sans dire, au même vaste objectif...

M. MacInnis: Le ministre me permettrait-il une question?

L'hon. M. Pickersgill: Allez-y.

M. MacInnis: Le chômage est l'un des critères dont on s'inspire pour établir les régions désignées, nous dit le ministre. Selon lui, on l'applique partout au Canada. N'admettrait-il pas qu'on l'applique si généralement que cela ne donne pas les résultats désirés dans la région atlantique? Comment le ministre peut-il mettre sur le même plan l'idée du chômage comme critère national des régions désignées et en même temps aller dire dans les Maritimes que tout va mieux que jamais au Canada et dans les Maritimes. J'ai dit au ministre que le critère du chômage d'un bout à l'autre du Canada ne produise pas les résultats désirés dans les Maritimes simplement parce qu'il est uniforme partout au pays.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'accepte aucunement les prémisses de l'honorable député. Je n'ai pas l'intention de débattre ce sujet, car il n'a rien à voir avec le bill dont nous sommes saisis. Je tiens simplement à souligner que les vastes objectifs de l'expansion économique et industrielle sont les mêmes, mais que la manière de procéder pour atteindre chaque domaine particulier d'exploitation diffère dans les deux cas. Je ne crois pas qu'il soit possible d'assurer une coordination plus étroite que celle qui existe présentement. A vrai dire, toute personne des provinces atlantiques qui a suivi de près le travail de l'Office et du ministère de l'Industrie l'admettra sans peine. Je pourrais, si nous n'avions pas à poursuivre l'étude de notre mesure législative, vous citer de nombreux exemples.

Je voudrais maintenant dire un mot des commentaires du député de Lapointe (M. Grégoire). Il a donné, me semble-t-il, la meilleure réponse possible au député de Burnaby-Coquitlam. Il a signalé la nécessité de l'expansion industrielle et du progrès économique pour certaines régions de la province de Québec, y compris celle qu'il représente. Nous l'admettons. C'est une région désignée. Certains députés n'acceptent pas beaucoup notre façon de désigner les régions. Mais si nous nous contentons de supprimer les critères qui définissent des différentes régions désignées, tout le pays alors devra être dé-

signé. Voilà le problème et sa solution n'est pas facile. Je ne dis pas que notre solution est parfaite et qu'elle ne sera pas améliorée. Mais, si l'on doit établir des régions désignées dans tout le pays, il doit y avoir une formule pour désigner une région plutôt qu'une autre. Autrement, toute l'idée serait dépourvue de sens. J'apprécie ce qui a été dit à ce sujet et je comprends les difficultés.

Le chef de l'opposition a dit, au sujet du transport, certaines choses qui me donnent beaucoup d'encouragement. Le très honorable député a parlé de ma conversion aux points de vues qu'il a exprimés à propos du chemin de fer de l'Alberta aux Territoires du Nord-Ouest, ce qui est la première ligne ferroviaire à avoir atteint les Territoires du Nord-Ouest.

J'admets que le très honorable député a fait un pari, et il semble bien avoir gagné. Je le reconnais. Mais je suis aussi heureux de sa conversion, car en 1958 mon parti s'est présenté à l'électorat en demandant un programme d'autoroute pour les quatre provinces atlantiques. Nous avions promis que, si nous étions élus, nous paierions 90 p. 100 du coût de l'achèvement de la route transcanadienne. Malheureusement pour la région atlantique, nous n'avons pas eu l'occasion d'exécuter ce programme avant 1963. Nous nous sommes consacrés tout de suite à cette tâche dès notre arrivée au pouvoir en 1963. La formule 90-10 promise a été appliquée et la route transcanadienne est maintenant achevée à Terre-Neuve. L'autoroute ne progresse pas assez vite pour plaire au député de Pictou (M. MacEwan), mais elle s'avance à travers la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Depuis notre arrivée au pouvoir, en plus de ce qui a été directement versé dans la Caisse de l'Office d'expansion industrielle de la région atlantique, 30 millions de dollars ont été consacrés au programme de l'autoroute des quatre provinces. Cette somme, à mon avis, ne suffira pas, mais elle n'a pas été totalement dépensée. Le programme se poursuit rapidement. Toutefois, d'après la recommandation de la Commission MacPherson qui a, à son avis, accompli un travail de valeur, mais qui n'a pas traité, comme le très honorable député se le rappelle, les problèmes spéciaux des provinces atlantiques, nous menons présentement une étude globale des besoins en transport de toute la région atlantique, à l'aide de l'*Economist* et de l'*Acres Company* avec qui nous avons discuté les détails de cette étude ainsi qu'avec les quatre gouvernements provinciaux. Rien, à mon avis, n'est plus important pour l'expansion économique de la région que ses moyens de transport. Cela est plus important, même, que l'aménagement hydro-électrique.